

## **L'écriture dialogique et l'esthétique du mouvement dans « Le Chevalier de la Charrette » de Chrétien de Troyes et le « Lancelot » en prose**

A chaque écriture son style et à chaque roman son originalité. Celle de la mise en prose de la *Charrette* de Chrétien de Troyes se résume par cet éventail de variations et de mélanges qui font, peut-être, que le roman s'apparente à une oeuvre fantaisiste et désordonnée, mais garantissant une cohérence incontestable; une cohérence qui cache en son sein une esthétique de mouvement bâtie sur la base de l'ancrage et de la circonscription d'un élément du récit second – celui du passé ou du futur – dans le récit premier – celui du présent; une esthétique où gouverne « *la désinvolture qui fait venir le texte antérieur du texte ultérieur.*<sup>1</sup>»

Dans *Palimpsestes*, Gérard Genette apporte une esquisse de définition au concept d'*intertextualité*. Celui-ci est perçu comme « *un énoncé dont la pleine intelligence suppose la perception d'un rapport entre lui et un autre auquel renvoie nécessairement telle ou telle de ses inflexions, autrement non recevable*<sup>2</sup>.» Ce phénomène d'intertextualité acquiert une place considérable dans les versions sujettes à notre analyse, marquant ses empreintes par le biais de l'analepse et de la prolepse.

### ***Les récits rétrospectifs ou analepses***

Rappelons de prime abord la définition que Gérard Genette offre pour ce concept. Celui-ci englobe « *toute évocation après coup d'un événement antérieur au point de l'histoire où l'on se trouve*<sup>3</sup>.» Celles-ci sont rarissimes dans *Le Chevalier de la charrette* et deviennent, *a contrario*, très usitées dans la prose du *Lancelot*. Dans les deux versions de la *Charrette*, nombreux sont les exemples qui viennent appuyer cette idée. Citons en premier lieu ce souci d'éclaircissement qui s'attaque à la présentation du mystère des coutumes. Valable pour la version en vers de la *Charrette* comme pour la prose, le soin apporté à l'élucidation des coutumes concerne surtout celle qui a fait de Lancelot un être hué, voire haï par d'aucuns. Revisitons les deux écritures de cette coutume dans le vers et dans la prose de la *Charrette* :

---

<sup>1</sup> Roland Barthes, *Le Plaisir du texte*, Paris, Seuil, 1973, p. 59.

<sup>2</sup> Gérard Genette, *Palimpsestes*, Paris, éditions du Seuil, 1982, p. 8.

<sup>3</sup> Gérard Genette, *Figures III*, Paris, «Poétique», Seuil, 1972, p. 82.

### **Charrette en vers**

«De ce servoit charrete lores  
Don li pilori servent ores,  
Et en chascune boene vile,  
Ou or en a plus de .III. mile,  
N'en avoit a cel tans que une,  
Et cele estoit a ces commune,  
Aussi con li pilori sont,  
Qui traïson ou murtre font  
Et a ces qui sont chanp cheu  
Et a larrons qui ont eü  
Autrui avoir par larrecin  
Ou tolu par force an chemin  
Qui a forfet estoit repris,  
Sestoit sor la charrete mis  
Et menez par totes les rues,  
S'avoit totes enors perdues  
Ne puis n'estoit a cort oïz  
Ne enorez ne conjoïz  
Por ce qu'a cel tens furent tex  
Les charretes et si cruex<sup>1</sup>»

[v. 321-340]

### **Charrette du XIII<sup>e</sup>**

«A cel tans tel coustume ke ki voloit .I.  
homme hounir u destruire en toutes  
tieres, si le fesist avant monter en karete,  
ne des lors en avant ne fist escoutés en  
court, ains avoit pierdues toutes lois<sup>2</sup>»

Ce retour en arrière rejoint l'idée de souci d'élucidation qu'on étudiera un peu plus tard et en détails. Mais remarquons au passage que l'extrait du *Chevalier de la charrette* est beaucoup plus long que celui de la *Charrette* en prose. Là encore s'installe une autre différence entre la version versifiée de la *Charrette* et sa mise en prose.

Cette même idée, nous la retrouvons à travers l'évocation de la Dame du Lac. Celle-ci nous est présentée chez Chrétien de Troyes en l'espace de trois vers :

« Cele dame une fee estoit  
Qui l'anel doné li [c-à-d à Lancelot] avoit  
Et si le norri an s'anfance<sup>3</sup> »

[v. 2345-2347]

Et il ne sera plus question d'elle.

Ceci n'est nullement le cas de la prose qui fait de la fée du Lac la mère «adoptive», non seulement de Lancelot, mais aussi de ses deux cousins germains, Lionel et Bohort. De par l'envergure du pouvoir qui lui est approprié, ce personnage joue un rôle essentiel dans le

---

<sup>1</sup> Chrétien de Troyes, *op.cit.*, p. 64-66.

<sup>2</sup> *Lancelot en prose*, *op.cit.*, p. 88.

<sup>3</sup> Chrétien de Troyes, *op.cit.*, p. 184.

déroulement des faits et acquiert presque la statut d'un démiurge: créant des personnages-messagers et orientant, voire manipulant, la trajectoire suivie surtout par ses fils adoptifs. Et si dans *Le Chevalier de la charrette*, Méléagant provoque fortuitement Arthur en défiant le meilleur de ses chevaliers, celui-ci fera cette même entrée dans la prose, mais le défi sera beaucoup plus ciblé: c'est Lancelot qui sera le chevalier visé. Méléagant viendra se défendre contre la prétendue fausse accusation de Lancelot (selon laquelle il aurait, lors d'une joute à la lance, blessé le héros par trahison<sup>1</sup>).

A ce niveau, nous adhérons à l'explication apportée par Alexandre Micha qui pense que pour les retours en arrière, « *on remonte à un passé récent pour fournir d'utiles renseignements sur une situation présente*<sup>2</sup> »; des renseignements que *Le Chevalier de la charrette* ne présentera guère et que la prose du *Lancelot* s'efforcera de fournir au fur et à mesure que l'histoire avancera. On saura par exemple la raison qui a poussé la soeur de Méléagant à demander à Lancelot la tête du chevalier. Ce détail n'apparaît pas chez Chrétien de Troyes. La prose, elle, tente, autant que faire se peut, de présenter les faits dans leur déroulement, en élucidant et justifiant les actions de ses protagonistes. Cette justification s'opère bien évidemment par une variation sur les temps de la narration et par un jeu d'entrelacement qui favorise le dynamisme du texte.

On attribue généralement cette technique d'entrelacement au *Lancelot* en prose. Mais il serait intéressant de noter que Chrétien de Troyes en savait déjà quelque chose. En effet, pour expliquer l'absence de Gauvain de la cour d'Arthur, l'auteur mentionne, à deux reprises l'épisode de l'enlèvement de Guenièvre, et ce dans *Le Chevalier au lion*. Les deux récits, à savoir *Yvain* et *Lancelot*, se mêlent ainsi dans le temps, mais les héros respectifs des deux romans, eux, ne se croiseront jamais dans un même espace<sup>3</sup>. Dans tous les cas, cet exercice paraît comme « l'ébauche » d'« *une technique d'entrelacement dont la finalité est déjà de créer du continu, de mettre ensemble les durées éparses et fragmentaires des récits arthuriens.*<sup>4</sup> »

---

<sup>1</sup> L'accusation de Lancelot est pourtant bien fondée.

<sup>2</sup> Alexandre Micha, *Essais sur le cycle du Lancelot-Graal*, Genève, Droz, 1987, p. 141.

<sup>3</sup> Les deux mentions figurent aux vers 3706-3715 (p. 215) et 3916-3927 (p. 225-226) du *Chevalier au lion*.

<sup>4</sup> Emmanuèle Baumgartner, « Temps linéaire, temps circulaire et écriture romanesque », in *De l'histoire de Troie au livre du Graal*, op.cit, p. 421.

Le *Lancelot* en prose est , quant à lui, structuré sous forme de «*mémoire rétrospective construite grâce aux diverses analepses.*<sup>1</sup>» Des analepses fournies par bribes et rappelant de près une technique cinématographique: le *flash back*. Celui-ci engendre une pause dans la progression du récit premier du roman et déclenche par la même occasion la relance de l'action du, ou des protagonistes. Une relance jalonnée, voire scandée par des «*pause et retour en arrière, reprise, au sens couturier du terme, c'est-à-dire quadrillage minutieux retissant à l'usage du chevalier, ce pourfendeur, la chaîne et la trame de l'événement.*<sup>2</sup>»

Il est un autre type de récits rétrospectifs, totalement absents du *Chevalier de la charrette*, mais fréquents dans le *Lancelot* en prose. Ce sont les récits étiologiques et historiographiques. Ceux auxquels nous pensons sont bien sûr relatifs à l'épisode de Joseph d'Arimathie. Il ne serait peut-être pas inutile de rappeler l'envergure de cette analepse. Par son biais, se dessine en gros plan le sens de la mise en abyme d'un récit. Le *Lancelot* en prose est un ensemble de récits d'aventures, contées par des chevaliers et transformées en livre par les clercs du roi. Ces histoires contées rapportent le récit d'une aventure vécue, puis contée par un même chevalier; une aventure qui, dans le cas du méta-récit<sup>3</sup> relatif à Joseph d'Arimathie, déclenche ce qu'Annie Combes appelle «*une digression*» pour ajouter ensuite que «*l'explication développée n'a pas de nécessité intradiégétique perceptible*<sup>4</sup>.» C'est que cette digression est placée après la narration première, et devient donc une sorte de supplément au récit principal du roman. On pourrait d'ailleurs comparer cette structure à l'image d'une boîte à tiroirs tel que le représente ce schéma :

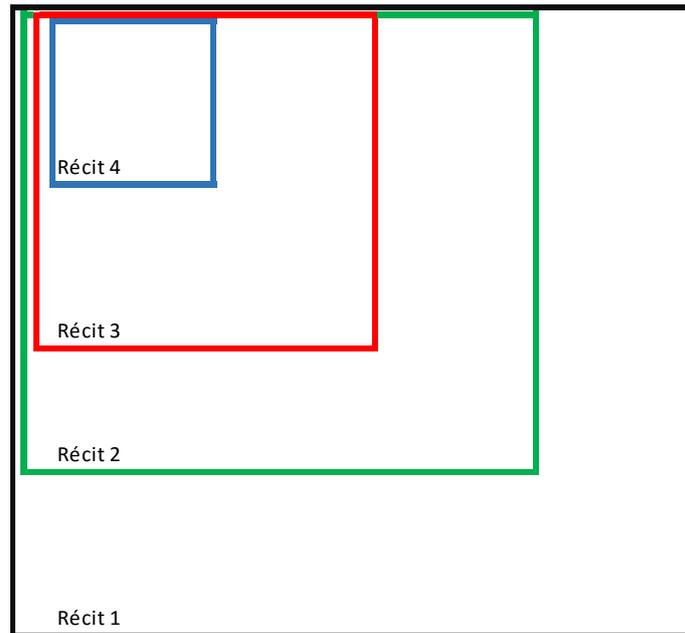
---

<sup>1</sup> Annie Combes, *Les Voies de l'aventure*, Paris, Champion, 2001, .

<sup>2</sup> Emmanuèle Baumgartner, *L'Arbre et le pain, essai sur la quête del Saint Graal*, Paris, bibliothèque du Moyen Age, 1981, p.83.

<sup>3</sup> Un méta-récit se définit comme un récit dans un récit.

<sup>4</sup> Annie Combes, *op.cit*, p. 69.



**Schéma représentatif de la structure interne du *Lancelot en prose*<sup>1</sup>**

Revenons à la création de la prose. Le récit rétrospectif que constitue l'épisode relatif à l'histoire de Joseph d'Arimathie transporte le récit dans un temps biblique et confère à Lancelot une généalogie on ne peut plus sainte<sup>2</sup>. « *A l'intérieur de ce cadre pré-établi et imposé, s'exprime [...] de manière à la fois diverse et complémentaire, l'intention manifeste de saturer le temps, de faire coïncider au plus juste l'histoire racontée avec un fragment clos [...] du temps de l'histoire*<sup>3</sup> », et d'annoncer en bribes la destinée du monde arthurien.

### ***Les anticipations ou prolepses***

Soeur jumelle de l'analepse, la prolepse concerne «*toute manoeuvre narrative consistant à raconter ou évoquer d'avance un événement ultérieur*<sup>4</sup>.» Tentant d'apporter des explications à ce qui se passe *in medias res*, le prosateur de la *Charrette* projette le récit vers un avenir proche ou lointain, et ce à travers plusieurs énoncés. Le volume des prolepses n'égale en rien celui des analepses détectées dans la prose du *Lancelot*; mais aussi brèves soient-elles,

<sup>1</sup> Le récit I englobe les autres récits; le récit II contient les récits III et IV; le récit III engendre le récit IV, et ainsi de suite.

<sup>2</sup> Le texte révèle que sa mère est issue de la lignée de David et son père de celle de Joseph d'Arimathie, le compagnon du Christ.

<sup>3</sup> Emmanuèle Baumgartner, «Temps linéaire, temps circulaire et écriture romanesque», *art.cit*, p. 417.

<sup>4</sup> Gérard Genette, *Figures III*, *op.cit*, p. 82.

ces anticipations nous renseignent sur la progression de l'histoire, le devenir de ses héros et de celui du monde arthurien tout entier.

Le premier exemple à citer serait cette note qui annonce dans la prose ce qui a déjà eu lieu dans *Le Chevalier de la charrette*, et qui prélude à l'épisode de la *Charrette* en prose. Lequel épisode débute ainsi : « *il [c'est-à-dire Lancelot] vint a Kamaalot en la place ou Kex li senescaus fu abatus et navrés pour la royne ke il conduisoit, si com li Contes de la Karete le devise.<sup>1</sup>* » Les annonces et les anticipations touchent également à des personnages que nous nous permettons de placer dans la catégorie des personnages féeriques. Nous pensons d'ores et déjà à la fée du Lac dont les paroles nous renseignent non seulement sur ses dons de prévoyance, mais aussi sur des indices annonçant la suite des événements. Celle-ci s'adresse à Lancelot en ces termes : « *Or vint li tans ke tu recouverras quanque tu as pierdu, si tu l'oses faire. Et saces k'il te convient iestre le jour de l'Assention ains nonne a Kamaalot; et se tu a celle eure ni estoies, tu ameroies miex ta mort ke ta vie.<sup>2</sup>*»

Ce même don de prophétie, nous la retrouvons attribuée à la soeur de Méléagant qui, dans le vers comme dans la prose de la *Charrette* prédit implicitement l'avenir de Lancelot. Demandant de l'aide à ce dernier, elle avance à son adresse :

#### **Charrette en vers**

« Chevaliers, [...] de loing  
Sui ça venue a grant besoig  
A toi por demander un don,  
En merite et en guerredon  
Si grant con ge te **porrai** feire,  
Et tu **avras** encor afeire  
De m'aïde, si con ge croi<sup>3</sup>»  
[v. 2797-2803]

#### **Charrette du XIII<sup>e</sup>**

«gentieus chevaliers, je suis a toi venue  
au gregneur besong ke ja mais de toi  
aie, si te pri et conjur de la riens ke tu  
plus aimmes en cest siecle ke tu me  
dongnes . I. don ke je te **demanderei** ou  
tu **avras** hounneur et preu .I. des  
gregneurs ke tu eusses onkes de  
sierviche ke tu feisses<sup>4</sup>»

Il est remarquable de noter dans ce cas l'emploi du futur de l'indicatif qui accentue le côté prophétique de ce personnage et annonce par la même occasion et en bribes, des situations ultérieures: on verra en effet que c'est bel et bien la soeur de Méléagant qui délivrera Lancelot et lui permettra d'anéantir Méléagant.

---

<sup>1</sup> *Lancelot en prose, op.cit*, p. 66.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 66.

<sup>3</sup> Chrétien de Troyes, *op.cit*, p. 210-212.

<sup>4</sup> *Lancelot en prose, op.cit*, p. 170.

Ces prolepses ont donc pour tâche première d'« orienter l'ensemble de ces divers événements, ralentir le temps à loisir et réaliser ainsi à chaque étape de la narration, ce qui dans la langue d'aujourd'hui s'intitulerait le «*suspense*»<sup>1</sup>»; un suspense que Chrétien de Troyes crée en annonçant l'infortune de Lancelot, et ce à cause de son hésitation à monter dans la charrette. L'auteur dira :

«*Mar le fist et mar en ot honte  
Que maintenant sus ne sailli,  
Qu'il s'en tendra por mal bailli*»<sup>2</sup>  
[v. 362-364]

Rappelons aussi le passage dans lequel on annonce le dénouement et l'agonie du monde arthurien; dénouement qui sera déclenché par un combat mortel entre un père et son fils incestueux; entre Arthur et Mordret, «*celui ke li rois Artus meismes ochist puis de ses mains es plains de Salesbieres u cil Mordrés le navra aussi a mort.*»<sup>3</sup>

Voilà comment est construit le *Lancelot* en prose. Profitant d'une source qui n'a doté ses personnages ni d'un passé, ni d'un avenir, le compilateur s'efforce d'élucider le passé, voire la destinée de ses protagonistes, favorisant du même coup l'ancrage du souci de vraisemblance et de véridicité de son roman. Nous nous sommes efforcée d'étudier les implications du passage d'une écriture vers à une écriture prose ; une écriture destinée à la diffusion orale contre un style proposé à une lecture qui semble a priori silencieuse. L'instance énonciative qui se limite au rôle offert au narrateur dans *Le Chevalier de la charrette* se déploie dans la mise en prose du roman pour offrir la parole à des personnages conteurs qui embarquent le lecteur dans un voyage à travers le temps et lui font visiter et un temps historique et un temps futur. Ce voyage dans le temps est mis en vedette par une technique s'épanouissant dans le *Lancelot* en prose : l'entrelacement. On assiste, en effet, à un jeu de va-et-vient qui exclut la simple juxtaposition des aventures des chevaliers et prône, au contraire, un style kaléidoscopique qui favorise la simultanéité des actions des protagonistes et qui répond ainsi au « souci de véridicité » de l'écriture en prose. Un parfum biblique transparait, enfin, par le biais de certaines scènes semblables, voire reprises à la Bible. Les deux textes, mais beaucoup plus la prose que *Le*

---

<sup>1</sup> Eugène Vinaver, «Les Aventures de Bretagne», in *Mélanges de langue et de littérature du Moyen Age et de la Renaissance*, offerts à Jean Frappier par ses collègues, ses élèves et ses amis, Tome II, Genève, Droz, 1970, p. 1082.

<sup>2</sup> Chrétien de Troyes, *op.cit.*, p. 66.

<sup>3</sup> *Lancelot en prose*, *op.cit.*, p. 614.

*Chevalier de la charrette*, empruntent certaines scènes bibliques, y opèrent quelques modifications au niveau des personnages sujets et réemploient à leur compte les aventures, ou plutôt les épreuves attribuées dans le livre saint à des héros de grande valeur.

Bref, les deux versions de la *Charrette* nous offrent le spectacle d'un véritable reflet d'un roman lucidement repris et réécrit pour le plaisir d'un lecteur à la fois charmé par la beauté du texte source qu'est *Le Chevalier de la charrette* et ébloui par la composition rigoureuse et savante de sa réécriture dans le *Lancelot* en prose. On se demande même si le *Lancelot* ne serait pas l'ancêtre du *Roman comique* de Scarron où l'on assiste non plus seulement à l'écriture des aventures des protagonistes, mais à « l'aventure de l'écriture » elle-même.

## BIBLIOGRAPHIE

### **I-Textes**

#### **1- Textes en vers**

- Chrétien de Troyes, *Le Chevalier de la charrette*, éd. bilingue C. Méla, Lettres gothiques, Librairie générale française, 1992.
- Chrétien de Troyes, *Le Chevalier au lion*, éd. par Mario Roques, Champion, Paris, 1990 (CFMA 86).
- Chrétien de Troyes, *Le Chevalier de la charrette*, éd. par Mario Roques, Champion, Paris, 1990 (CFMA 89).
- Préface du *Chevalier de la charrette*, Traduction J.Cl. Aubailly, Paris, Garnier-Flammarion, 1991.

#### **2- Textes en prose**

- *Lancelot du Lac*, Roman français du XIII<sup>e</sup> siècle, texte présenté, traduit et annoté par François Mosés, d'après l'édition d'Elspeth Kennedy. Préface de Michel Zink. Le Livre de poche, Paris, 1991 (Lettres Gothiques).
- *Lancelot*, roman en prose du XIII<sup>e</sup> siècle, éd. Critique avec introduction et notes par Alexandre Micha. 9 volumes, Droz, Genève, 1978-83, l'épisode de la *Charrette* correspondant au tome II.
- *Lancelot*, traduction partielle de A. Micha, Paris, 10/18, 2 vol, 1983-1984 : l'épisode de la « *Charrette* » correspondant aux pages 13-68 du tome II.

### **II- Etudes sur *Le Chevalier de la charrette* et le *Lancelot***

#### **1- Les livres**

- Baumgartner E., *Chrétien de Troyes, Yvain, Lancelot, la charrette et le lion*, PUF « Etudes littéraires », Paris, 1992, p. 36-105.
- Baumgartner E., *L'Arbre et le pain. Essai sur la *Queste del saint Graal**, SEDES, Paris, 1981 (Bibliothèque du Moyen Age), p. 83-95.
- Combes A., *Les voies de l'aventure : réécriture et composition romanesque dans le Lancelot en prose*, Paris, Champion, 2001.
- Dufournet J. éd., *Approches du Lancelot en prose*, Champion, Paris, 1984 (Collection Unichamp 6).
- Lot F., *Etude sur le Lancelot en prose*, Champion, Paris, 1984, « Du principe de l'entrelacement », p. 16-28 ; « Du procédé chronologique », p. 29-66 ; « L'épisode de la charrette dans le *Lancelot* en prose et dans le poème de Chrétien de Troyes », p. 383-442.
- Méla CH., *La Reine et le Graal : La Conjointure dans les romans du Graal de Chrétien de Troyes au livre de Lancelot*, Seuil, Paris, 1984.

#### **2- Articles**

- Baumgartner E., « *Le Graal et le temps : les enjeux d'un motif* », *Le Temps, sa mesure et sa perception au Moyen Age* », Actes du colloque d'Orléans (12-13 avril 1991), publ. Par Bernard Ribemont, Paradigme, Caen, 1992, pp. 9-17.
- Imbs P., « *La charrette avant la charrette : Guenièvre et le roman d'Erec* », in *Mélanges de langue et de littérature du Moyen Age et de la Renaissance*, (offerts à Jean Frappier par ses collègues, ses élèves et ses amis, Genève, Droz, 1970, p. 419-432.
- Micha A., « *L'inspiration religieuse dans le Lancelot en prose* », in *Lancelot*, Université de Picardie, Centres d'études Médiévales, Actes du Colloque d'Amiens des 14 et 15 janvier 1984, éd. Par Danielle Buschinger, Kümmerle, Göppingen, 1984, pp. 107-116.

- Valette J.R., « *Ecriture et réécriture de la merveille dans le Conte de la charrette* », *L'OEuvre de Chrétien de Troyes dans la littérature française*, éd C. Lachet, Lyon, 1998.
- Walter Ph., « Lancelot, l'archange apocryphe (réminiscences et ré-écriture dans *Le Chevalier de la charrette* », in Actes de colloque des 14 et 15 janvier, *Lancelot*, 1984, p. 225-238.

### **III- Etudes générales**

#### **A- Articles**

- Baumgartner E., « Les techniques narratives dans le roman en prose », in *De l'Histoire de Troie au livre du Graal*, Orléans, Paradigme, 1994, p. 93-116.
- Baumgartner E., « Remarques sur la prose du Lancelot », in *De l'histoire de Troie au livre du Graal*, Orléans, Paradigme, 1994, p. 61-76.
- Baumgartner E., « Retour des personnages et mise en prose de la fiction arthurienne au XIII<sup>e</sup> siècle », in *De l'histoire de Troie au livre du Graal*, Orléans, Paradigme, 1994, p. 469-486.
- Baumgartner E., « Temps linéaire, temps circulaire et écriture romanesque(XII<sup>e</sup>- XIII<sup>e</sup> siècles », in *De l'histoire de Troie au livre du Graal*, Orléans, Paradigme, 1994, p. 415-430.
- Cahiers de Recherches Médiévales n°5, *Le Choix de la prose (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Champion, 1998.
- Poirion D., « Ecriture et réécriture au Moyen Age », in *Littérature 41*, 1981, p. 109-118.
- Poirion D., « Sur l'écriture prose », in *Perspectives médiévales*, 1977, p. 54-55.

#### **B- Ouvrages**

- Barthes R., *Le Degré zéro de l'écriture*, « L'écriture du roman », Paris, Points, 1972.
- Berthelot A., *Figures et fonction de l'écrivain au XIII<sup>e</sup> siècle*, Presses Universitaires de Montréal-Vrin, Montréal/Paris, 1991 (Publications de l'Institut d'Etudes Médiévales XXV).
- Genette G., *Figures I*, éditions du Seuil, Points, Paris, 1966.
- Genette G., *Figures II*, éditions du Seuil, Points, Paris, 1969.
- Genette G., *Figures III*, éditions du Seuil, Points, Paris, 1969.
- Genette G., *Palimpsestes, la littérature au second degré*, Seuil « Poétique », Paris, 1972.